

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat              |
| <b>Herausgeber:</b> | Société de communication de l'habitat social   |
| <b>Band:</b>        | 45 (1972)  |
| <b>Heft:</b>        | 9  |
| <b>Artikel:</b>     | Poubelles, emballages, bouteilles ou... sous-vêtements : Haro sur les matières synthétiques dans le ménage |
| <b>Autor:</b>       | Paoli, N.  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-127363">https://doi.org/10.5169/seals-127363</a>                    |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Poubelles, emballages, bouteilles ou...  
sous-vêtements

## Haro sur les matières synthétiques dans le ménage!

89

*L'ère des matières synthétiques semblait solidement installée. Or depuis quelques mois on peut lire de plus en plus d'articles démontrant, sur des faits scientifiquement établis, que ces matières nouvelles présentent d'innombrables inconvénients. Le mot est faible si l'on songe aux conséquences funestes des incendies déclarés en divers lieux chargés de matériaux synthétiques...*

C'est donc à tous les niveaux que ces substances-là sont néfastes. Sauf, et c'est bien la cause essentielle de leur extension dans la vie actuelle, leur prix de revient particulièrement bas. A part ce détail (mais non des moindres) d'ordre économique, elles ont quasiment tous les défauts. Relevons, parmi ceux-ci, qu'elles sont indégradables par les bactéries de la nature, alors que ces bactéries agissent par ailleurs sur les matières naturelles comme une miraculeuse voirie.

A ce propos, il n'est que de constater, sur les plages océanes, combien rapidement sont « rongés » les objets de bois, de fer, les os, les tissus naturels, le liège, le caoutchouc même par les eaux, alors que ces innommables déchets d'objets plastiques polluent plus sûrement les plages à long terme, parce qu'inattaquables par les éléments naturels. Et quelle laideur de voir se rouler dans la vague ces fausses bouteilles!

### Un facteur supplémentaire de pollution

Outre cela, les matières synthétiques sont soit incombustibles soit très inflammables. Même lorsqu'elles peuvent être détruites par les usines d'incinération des ordures ménagères, elles dégagent une fumée lourde de toxines dont est victime même la gent ailée. Elles sont ainsi un facteur supplémentaire de pollution de l'atmosphère.

Par conséquent, à l'exception d'un usage très modéré dans le ménage, c'est-à-dire sous forme d'ustensiles de nettoyage, elles sont, dans la majorité des cas, à rejeter. Sous forme de cuvettes de relavage ou de récurage ou encore de poubelles silencieuses, elles sont acceptables, puisque ainsi leur mise aux déchets est rare. Par contre, il faut éviter de les utiliser pour envelopper les ordures ménagères et revenir au bon vieux système du papier journal, qui faisait très bien l'affaire sans être polluant.

Un autre aspect d'utilisation des matières synthétiques dans le ménage se révèle particulièrement négatif, c'est sous forme d'emballage touchant directement les aliments. Il a été démontré, en effet, par divers tests, que les



**Parois à déplacer =  
plus de chambres, plus d'espace!**

Portes-accordéon  
Portes coulissantes accordéon  
Portes coulissantes

Entraînements  
et commandes de portes

Paroi pliante  
et coulissante  
Brevet bator

**bator**

3360 Herzogenbuchsee  
Téléphone 021/ 95 80 69

Bureau de vente  
Suisse romande  
J. P. Bovey  
1522 Lucens

**Everlite  
Lichtpaneel  
et coupoles translucides laissent passer la lumière et empêchent la chaleur de pénétrer**

**Everlite SA**  
**4657 Dulliken**  
Tél. 062-22 26 66

produits alimentaires, directement mis en contact avec les matières plastiques, voient leurs meilleures propriétés se modifier.

Ainsi prenons le cas des eaux minérales en emballages synthétiques. La prolifération des germes au centimètre cube est infiniment plus grande qu'en bouteilles de verre. D'autant plus si elles sont entreposées longtemps avant d'être consommées. Il en va de même pour les autres aliments enveloppés de ces matières nouvelles : les légumes pourrissent plus rapidement ; le pain voit sa croûte se ramollir ; les fromages transpirent ; le lait et les yaourts perdent leur bonne saveur, et ainsi de suite.

#### Sans peindre le diable sur la muraille...

Mais revenons au problème de la combustion de ces matières plastiques. Connaissant la facilité et surtout la rapidité avec laquelle peuvent s'enflammer certaines fibres de conception nouvelle, telles que l'acrylique notamment, il est prudent d'en tenir compte lors de l'achat de vêtements de nuit ou de literie. Sans vouloir peindre le diable sur la muraille, un incendie est toujours dans le domaine du possible, surtout dans une maison munie d'un poêle, d'une cheminée ou autre moyen de chauffage à flamme vive, sans parler du sapin de Noël, parfois incendiaire. Il est facile d'imaginer quelles seraient les conséquences, donc, si le feu prenait aux vêtements de fibres synthétiques (tout comme le coton molletonné d'ailleurs, sauf après traitement spécial), tant leur combustion est foudroyante dans la plupart des cas.

Un autre point non négligeable en ce qui concerne les vêtements ou sous-vêtements de fibres synthétiques, est celui qui a trait à leur conductibilité de chaleur, qui laisse beaucoup à désirer. Certaines de ces matières nouvelles sont étouffantes en été et glaciales en hiver. En fin de compte, assez contraires à ce que l'on en attendait.

Bien que pratique à certains égards, particulièrement en ce qui concerne l'entretien, la fibre synthétique, quelle qu'elle soit, n'aura jamais, mais absolument jamais, ni le toucher, ni le confort et l'agrément du lin, du coton, de la laine et de la soie. Son prix d'achat est relativement bas, mais il vaut mieux, de toute évidence, posséder moins de vêtements de moindre qualité et fixer son choix sur des matières naturelles même plus chères, mais nous garantissant à la fois du froid et des autres risques.

#### Utiles malgré tout

Les matières synthétiques, si elles sont réservées à leur strict usage utilitaire mais restreint, peuvent être malgré tout bien utiles. Par contre, si l'on veut tout remplacer par ces matières, les substituer au bois, au cuir, aux tissus de fibres naturelles, au verre, à la porcelaine et j'en passe, elles envahissent la maison et deviennent haïssables.

L'homme, avec son intelligence, son esprit de synthèse, ses inventions souvent merveilleuses, semble bien omettre, parfois, une dimension relative dans ses réalisations. C'est en effet par l'usage que l'on découvre les défauts inhérents aux nouveautés.

Si l'on en croit la légende, l'apprenti sorcier n'est-il pas, finalement, victime de ses propres inventions ?

N. Paoli

«Feuille d'Avis d'Aigle»